

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 mars 2025

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Agnès JEANMICHEL - M. Régis BELGERI - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - M. Christophe DEMARQUE - Mme Sylvie PALUMBO
Mme Petra LAURAIN - Mme Thérèse LALOGÉ

Absents excusés :

M Thibault HEINTZ pouvoir à M Jean-Marc BOUSCHBACHER
M. Pascal FERRARD
M. Anthony SCHIARATURA
Mme Yasmine ASKU

Date de la convocation : 21 mars 2025

Début du conseil : 20 h,

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - ONF : plan de gestion forestier - distraction parcelles
- 2 - ONF : programme d'actions 2025
- 3 - Valeur actif de parcelles boisées
- 4 - Budgets : approbations des comptes financiers uniques
- 5 - Budgets : affectations de résultats
- 6 - Chasse : attribution bail de location
- 7 - Chasse : location « Monsieur Sébastien DELIOT »
- 8 - Achat immeuble 43 rue de la République
- 9 - Archives : ordre de mission prestation avec le Centre de gestion
- 10 - RGPD : renouvellement adhésion à la mission mutualisée avec le Centre de Gestion
- 11 - Finances : annulation titre (*budget Barbeline*)
- 12 - Finances : vote des taux de fiscalité
- 13 - Eau : redevance pour prélèvement sur la ressource

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 28 février 2025. Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 - ONF : plan de gestion forestier - distraction parcelles (délibération n° 2025.03.28/01)

Suite à la vente des parcelles à Mr DELIOT il y a lieu de rapporter la délibération n° 2028.02.28/04 du 28 février 2025.

Monsieur le Maire propose la distraction du régime forestier des parcelles B 362 et B 736, sur la commune de Darney, lieu-dit canton du Parpari d'une contenance de 11 a 94 ca, d'ajouter au régime forestier les parcelles, situées sur la commune d'Attigny, à savoir :

- A 893, A 1488 et 1490 Brion Côtes Nord,
- A 895 et 1105 près de la Lampe
- A 1486 près de Rattier

soit 1 ha 21 a 62 ca, la valeur à l'actif étant estimée à 350,00 €/l'hectare.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition.

2 - ONF : programme d'actions 2025 (délibération n° 2025.03.28/02 - délibération n° 2025.03.28/02.1)

Monsieur le Maire présente le programme des travaux sylvicoles en forêt communale proposé par l'ONF pour 2025.

Il s'agit d'ouverture mécanisée, du broyage de la végétation pour un montant de 5 730,00 € HT ainsi qu'un programme de régénération par plantation par la mise en place des plants avec préparation du sol et protection des plants pour un montant estimé à 2 050,00 € HT.

A l'unanimité le Conseil émet un avis favorable.

3 – VALEUR actif de parcelles boisées (délibération n° 2025.03.28/03)

Lors de la réunion du 28 février 2025, le Conseil a décidé de vendre les parcelles cadastrées A 960 et A 965 au lieu-dit A Briscot situées sur la commune d'Attigny.

L'ONF contacté estime leur valeur d'actif à 900 €.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Monsieur le Maire quitte la salle.

4 - BUDGETS : approbations des comptes financiers uniques et-

Budgets : affectations de résultats (délibération n° 2025.03.28/04 - délibération n° 2025.03.28/04.1 - délibération n° 2025.03.28/04.2 - délibération n° 2025.03.28/04.3 - délibération n° 2025.03.28/04.4 - délibération n° 2025.03.28/04.5 - délibération n° 2025.0328/05 - 2025.0328/05.1 - 2025.0328/05.2 - 2025.0328/05.3 - 2025.0328/05.4)

Budget commune

Madame Agnès JEANMICHEL, adjointe aux finances, présente les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 approuvés par la Trésorerie ainsi que le tableau des résultats de clôture.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent lesdits comptes ainsi que l'affectation des résultats.

Budget Eau

Madame Agnès JEANMICHEL, adjointe aux finances, présente les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 approuvés par la Trésorerie ainsi que le tableau des résultats de clôture.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent lesdits comptes ainsi que l'affectation des résultats.

Budget assainissement

Madame Agnès JEANMICHEL, adjointe aux finances, présente les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 approuvés par la Trésorerie ainsi que le tableau des résultats de clôture.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent lesdits comptes ainsi que l'affectation des résultats

Budget forêt

Madame Agnès JEANMICHEL, adjointe aux finances, présente les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 approuvés par la Trésorerie ainsi que le tableau des résultats de clôture.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent lesdits comptes ainsi que l'affectation des résultats.

Budget réhabilitation bâtiment

Madame Agnès JEANMICHEL, adjointe aux finances, présente les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 approuvés par la Trésorerie ainsi que le tableau des résultats de clôture.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent lesdits comptes ainsi que l'affectation des résultats.

Budget l'Hexagone

Madame Agnès JEANMICHEL, adjointe aux finances, présente les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 approuvés par la Trésorerie ainsi que le tableau des résultats de clôture.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent lesdits comptes ainsi que l'affectation des résultats.

Monsieur le Maire rejoint le Conseil.

6 – CHASSE : attribution bail de location (délibération n° 2025/03.28/06)

Monsieur DESVERNES signale que la Commission Travaux – Bâtiments – Forêt s'est réunie le jeudi 20 mars afin d'attribuer le lot de chasse échu au 31 mars 2025.

Trois dossiers de candidature ont été déposés en mairie dans les délais impartis. Après ouverture des plis et contrôle des dossiers correctement remplis, elle propose de retenir Monsieur VIENNOT demeurant La Grande Catherine à CLAUDON, le mieux disant (2.524,00 €/an), pour la saison du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2028.

A l'unanimité, le Conseil entérine le choix de la Commission.

7 - CHASSE : location « Monsieur Sébastien DELIOT » (délibération n° 2026.03.28/07)

Afin d'obtenir la surface de 60 ha d'un seul tenant requise pour un plan de chasse sur ses propriétés Monsieur DELIOT souhaite englober les parcelles communales limitrophes nécessaires à la superficie demandée, situées sur la commune d'Attigny au lieu dit Brion Côtes Nord, le Breuil Ouest et près de la Lampe d'une contenance totale de 2 ha 74 a 04 ca

Après explications, le Conseil, à l'unanimité, accepte et fixe la mise à disposition de ces lopins de terre à 100,00 €/an.

8 – ACHAT IMMEUBLE 43 rue de la République (délibération n° 2025.03.28/08)

L'immeuble, propriétaire de la COM COM, situé au 43 et 43 bis rue de la République est occupé par France service, la bibliothèque municipale, le tiers-lieu et par diverses associations qui participent aux frais de fonctionnement.

Comme la surface est occupée majoritairement par la commune, le Conseil Communautaire, dans sa séance du 11 mars 2025, a décidé de céder le bien à la commune pour l'euro symbolique bien que l'estimation faite par les domaines s'élève à 202.000 € assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

Par contre, la COM COM demande les contreparties suivantes :

- conclure un bail emphytéotique concernant l'accès libre aux deux logements ainsi qu'à ces occupants,

- supporter les frais de fonctionnement par l'occupation d'une partie des locaux par le PETR du pays d'Épinal au titre de France Service.

Madame LALOGÉ demande la situation du bâtiment quant à son état.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour son acquisition.

9 – ARCHIVES : ordre de mission prestation avec le Centre de gestion

(délibération n° 2025.03.28/09)

Monsieur le Maire présente une proposition d'intervention sur 3 ans pour le traitement complet des archives communales qui d'après une estimation s'élèverait à 99 jours ½ : organisation de l'archivage et des procédures, tri, classement, conditionnement, rédaction des bordereaux d'élimination, formation du personnel et des élus à la gestion courante, à l'utilisation des outils pour l'archivage, à l'utilisation de l'instrument de recherche, des conseils pour la conservation et la communication des archives, informations du maire sur ses obligations, etc. pour un montant de 10.197 €/an durée d'intervention 33 jour/an.

Il explique que faute de temps des secrétaires et vu l'importance des documents à trier il y a urgence de trouver une solution.

Après débats, les Conseillers, à l'unanimité, donnent un avis favorable pour la prestation pour une année.

10 - RGPD : renouvellement adhésion à la mission mutualisée avec le Centre de Gestion

Le Conseil a donné un avis favorable à cette adhésion lors du Conseil Municipal du 28 novembre 2024.

11 - FINANCES : annulation titre (budget Barbeline) *(délibération n° 2025.03.28/10)*

Un titre de recette a été émis à tort à Century 21, il y a donc lieu de l'annuler. A l'unanimité, le Conseil donne son accord.

12 – FINANCES: vote des taux de fiscalité *(délibération n° 2025.03.28/11)*

Le tableau de la fiscalité directe locale 2025 est distribué à chacun. Il est indiqué, pour information que l'augmentation de la valeur locative décidée par l'État a été réévaluée.

Rappel des taux 2024 :

- TFB (taxe foncière non bâtie) : 40.28 %
- TFNB (taxe foncière non bâtie) : 34.76 %
- TH (Taxe d'habitation) : 23.53 %

Après explications et débats, les conseillers par 9 pour et 1 contre décident d'appliquer les taux suivants :

- TFB (taxe foncière non bâtie) 41.09 %
- TFNB (taxe foncière non bâtie) 35,46 %
- TH (Taxe d'habitation) : 24,00%

13 – EAU: redevance pour prélèvement sur la ressource

Ce point est reporté. Il sera débattu en septembre.

Informations et questions diverses

- **nouvel arrêté préfectoral** pour l'entretien des haies ;
- **remerciements** de la famille de Mme Saunier, décédée ;
- **invitation** aux journées "portes ouvertes à l'entreprise TRIDON" ;
- **les parquets** Lemoine sont en règlement judiciaire depuis le 4 mars 2025 ;
- **le salon de thé** "la pomme de Paul" envisage la création de chambres et tables d'hôte ;
- **le radar** concernant le comptage routier et mesures de vitesses dans les deux sens a été installé le 26 mars rue Lecomte. Il sera en fonction jusqu'au 3 avril 2025 ;
- **survol** autorisé au moyen d'un drone du 6 au 12 avril sur le site du camping "Vintage Family" dans le cadre d'une étude d'urbanisme et d'architecture : durée du vol 90 mn environ ;
- **le 13 mars** visite Mr le Sous préfet, récemment nommé dans le département ;
- **Une Convention** sera passée avec la fourrière installée sur la commune "Élevage le Calvaire" rue de la Gare ;

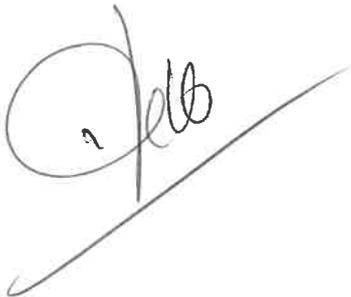
- **Une nouvelle campagne** de stérilisation des chats errants sera programmée : montant demandé 2.500, 00 € ;
- **les Visites guidées** du pays d'Epinal seront programmées en été, pas de dates déterminées à ce jour ;
- **Remerciements** de Mme Françoise GATEL ministre déléguée à la Ruralité pour son accueil lors de sa venue le 8 mars.

Dates :

- vendredi 4 avril 19h30 : commission finances ;
- vendredi 11 avril marché de saveurs ;
- samedi 12 avril inauguration Nature images à Tignecourt ;
- lundi 14 avril conseil municipal avec vote des budgets 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

La secrétaire de séance
Nicole DELAVILLE



Darney, le 28 mars 2025
Le Maire,
Yves DESVERNES

